



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

quotidiens

Question écrite n° 109507

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication à propos de la situation de la presse écrite ; en effet, celle-ci se trouve en grave danger dans la mesure où l'existence des quotidiens risque, à terme, d'être remise en cause, certains dirigeants de groupes de presse vont même jusqu'à déclarer que la presse écrite a, au maximum, « dix ans devant elle » ; face à la progression des journaux gratuits et à la profonde mutation engendrée par la révolution numérique, la presse écrite payante est confrontée à une concurrence particulièrement féroce ; de plus, l'émergence d'internet s'inscrit dans un contexte où il est avéré que les Français ne lisent plus suffisamment. La presse écrite doit donc faire face à une crise sans précédent ; sa pluralité et son indépendance garantissent la démocratie, et contribuent ainsi à susciter la réflexion ; à l'heure où la politique se résume trop souvent à la démocratie d'opinion, aux images et aux sondages, les débats collectifs approfondis sont plus que jamais nécessaires ; la presse écrite, en demeurant plurielle, peut et doit contribuer à des échanges de qualité. En conséquence, il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour maintenir et développer une information diversifiée.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109507

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11480